

□ Une Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques signée aux Pays-Bas

7 novembre 2021



Une Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques vient d'être signée aux Pays-Bas par une quinzaine d'acteurs de la recherche biomédicale. Les signataires néerlandais (universités, centres médicaux universitaires, instituts scientifiques et associations) rejoignent ainsi [le Royaume-Uni](#), [l'Espagne](#), [le Portugal](#), [la Belgique](#), [la France](#), et [l'Allemagne](#) qui ont lancé des initiatives similaires.

L'objectif de ces chartes est de créer un climat plus ouvert et surtout plus transparent autour de l'utilisation des animaux dans la recherche, un sujet qui conduit généralement à des positions diverses dans la société, les médias et la politique. Il est en effet aujourd'hui indispensable de permettre à chaque citoyen d'avoir une information complète, claire et exacte sur les raisons et les conditions de recours aux animaux, sur le cadre réglementaire de cette utilisation ainsi que sur les progrès scientifiques et médicaux qui en découlent.

Tout comme les chartes déjà signées dans différents pays européens, la Charte néerlandaise est

axée autour de 4 engagements :

1. Expliquer clairement quand, comment et pourquoi les animaux sont utilisés dans la recherche
2. Diffuser l'information auprès du grand public et des médias
3. Permettre au public de s'informer sur la recherche impliquant des animaux et la réglementation qui la régit
4. Rendre compte chaque année des progrès réalisés

Gageons que ces premiers quinze signataires seront bientôt rejoints dans leur initiative par d'autres acteurs impliqués dans la recherche animale aux Pays-Bas.